



Communiqué **Force Ouvrière Justice** Compte rendu de la bilatérale avec le chef d'établissement

Force Ouvrière Justice a été reçue en bilatérale par le chef d'établissement du Centre Pénitentiaire de Fleury-Mérogis, accompagné de son équipe.

Deux sujets étaient inscrits à l'ordre du jour.

1 /Projet de création d'un Quartier de Semi-Liberté (QSL)

Le chef d'établissement a présenté un projet de création d'un QSL avec les éléments suivants :

- Capacité : **100 places**
- Localisation : **zone située entre la MAH et la MAF**
- Livraison annoncée : **janvier 2027**
- Effectif prévu : **16 personnels**

Force Ouvrière Justice prend acte de ce projet.

Notre organisation sera toutefois extrêmement vigilante quant : à la concrétisation réelle du projet, aux futures conditions de travail, et à la mise en place de véritables concertations syndicales, notamment via un Conseil Social d'Administration spécial.

2 /Réouverture du CD : un projet alarmant et inacceptable

Si le projet de QSL semble relativement cadré, la question de la réouverture du Centre de Détention suscite de vives inquiétudes et a conduit FO Justice à interpeller fermement l'administration.

Le chef d'établissement a indiqué qu'une commande de la DAP prévoit un nouveau schéma de fonctionnement du CD :

- 1er et 2e étages transformés en Maison d'Arrêt (**382 détenus**).
- 3e et 4e étages dédiés à deux quartiers CD (**206 détenus**).

! Un schéma totalement inacceptable

Ce projet ferait évoluer l'établissement : d'un CD initialement conçu pour **406 détenus**, vers un **établissement mixte MA/CD**, avec une capacité portée à **588 détenus**.

Force Ouvrière Justice dénonce un projet irréaliste, dangereux et irresponsable.

Des risques majeurs clairement identifiés :

- Locaux non adaptés à un fonctionnement CD.
- Cellules exigües, incompatibles avec un régime de détention CD.

Graves failles sécuritaires :

- Circulation interne, gestion des parloirs, organisation des mouvements.
- Sécurité des cours de promenade fortement compromise.
- Profils de détenus inadaptés au regard : de la vulnérabilité du bâti, de l'absence de miradors.

Force Ouvrière Justice s'oppose fermement à ce nouveau schéma.

Notre organisation est clairement défavorable à toute modification du projet initial de réouverture du CD.

La réouverture du CD doit impérativement se faire selon les modalités prévues à l'origine, pour lesquelles les agents se sont portés volontaires.

Un nouveau coup porté aux personnels !

Pour **Force Ouvrière Justice**, ce projet constitue un nouveau coup de poignard pour les personnels, après : une ouverture médiatisée par l'ancien garde des Sceaux Éric Dupond-Moretti, suivie d'une fermeture brutale seulement six mois après l'arrivée des premiers détenus.

Effectifs : une ligne rouge non négociable

Nb : La question des effectifs a été abordée sans détour.

Force Ouvrière Justice a été très claire :

- Aucune réouverture du CD ne pourra être envisagée sans un renfort massif et conséquent en personnels.

Les besoins sont estimés à environ 140 agents.

Toute autre hypothèse mettrait gravement en danger : les personnels, les personnes détenues, et le fonctionnement global de l'établissement.

Force Ouvrière Justice reste mobilisée

Force Ouvrière Justice demeurera vigilante, déterminée et mobilisée. La sécurité, les conditions de travail et le respect des personnels ne se négocient pas.



Adresse du Bureau local :
Espace Aréna
07 avenue des Peupliers 91700 Fleury-Mérogis
Mails : cp.fleury@fojustice.fr
fo.cp-fleury-merogis@justice.fr

Tél Externe : 0169723240/41
Tél Interne : 56314 / 56315- Fax : 01 60 15 56 15

 [Slp FO Fleury-Mérogis](https://www.facebook.com/Slp-FO-Fleury-Mérogis)

SLP FO Justice Fleury-Mérogis
Le 01 février 2026

